

Arrêté du 15 juin 1981 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant

15/06/1981

Ce texte a été abrogé par l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant.

Consulter ici l'arrêté du 15 juin 1981 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant

Consulter également l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant